



FONDATION PRO RENOVASSISTANCE

Patrimoine immobilier

Nouveaux apports de l'asbl

La FONDATION PRO RENOVASSISTANCE est devenue propriétaire des immeubles que l'asbl Renovassistance détenait dans son patrimoine.

L'acte notarié constatant ces transferts, décidés lors de la dernière assemblée générale, a été signé fin octobre.

L'asbl a en outre transféré à la fondation un montant de 380.000€ pour lui permettre d'acquérir un immeuble (cf. infra).

La FONDATION PRO RENOVASSISTANCE se voit ainsi dotée de moyens lui permettant d'assurer son développement.

En contrepartie de ces transferts, la Fondation s'engage à garantir, à concurrence de la valeur des biens transférés, les prêts octroyés par des particuliers à l'asbl.

Acquisition d'un immeuble

La FONDATION PRO RENOVASSISTANCE a pu acquérir un immeuble sis rue De Meersman 28 à Anderlecht.

Cette maison, qui comporte cinq appartements, a été rénovée en 1996 par RENOVASSISTANCE asbl.

Le prix d'achat tient compte du droit d'emphytéose qui confère à RENOVASSISTANCE asbl la jouissance du bien jusqu'en 2023.



22 octobre 2009 - réunion de travail avec S.M. le Roi

A la demande de S.M. le Roi, RENOVASSISTANCE asbl et la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE, fondation d'utilité publique, ont organisé une réunion de travail groupant plusieurs organismes du secteur associatif qui créent des logements à finalité sociale.



Cette réunion avait pour but d'informer le Roi :

- sur les difficultés que rencontrent les ménages à faible revenu pour se loger dans des conditions décentes ;
- sur la contribution du secteur associatif à la solution de ces difficultés, par la création et la rénovation de logements à loyers adaptés aux ressources de ces familles ;
- sur les problèmes rencontrés par le secteur.

Le professeur Nicolas Bernard, des Facultés Universitaires Saint-Louis, a tout d'abord tracé les grandes lignes du problème du logement des personnes à faibles revenus.

Cinq organismes privés ont présenté leurs activités.

Un débat a ensuite permis d'aborder les questions suivantes :

- quelle est l'efficacité du soutien financier que les pouvoirs publics accordent au secteur associatif, sous forme de primes, pour la rénovation de logements ?
- pourquoi tant d'immeubles qui pourraient être rénovés restent-ils inoccupés à Bruxelles ?
- comment convaincre les investisseurs de créer du logement plutôt que de se consacrer à l'édification de bureaux ?
- quelles sont les catégories de locataires les plus fragilisées ; voit-on se présenter de nouveaux types de demandeurs ?
- constate-t-on que la disposition d'un logement décent a un effet positif sur la vie des personnes en cause ?



Pour plus d'informations :

<http://renovassistance.be/archives/reunion-22-oct-2009>



Chantiers et projets – état d'avancement

Rue Portaels, 44 - Schaerbeek

Les travaux entrepris ont pour objet la rénovation des étages de cet immeuble dont le rez-de-chaussée est occupé par une école.

Trois logements sont prévus.

Les travaux de toiture et maçonnerie intérieure sont terminés, de même que l'isolation et le crépi extérieur de la façade arrière.

Le placement des conduites techniques progresse en parallèle avec la pose des cloisons.

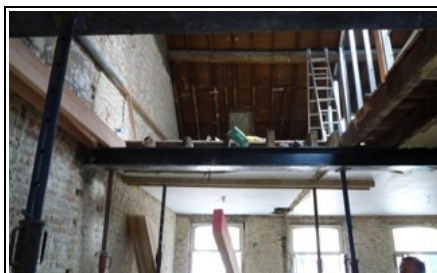


Les travaux à l'intérieur de l'école (réparation d'une poutre en béton, déplacement d'une gaine de ventilation et élargissement d'une issue de secours) ont été réalisés durant la semaine de congé de la Toussaint.

Rue Vandeweyer, 41 - Schaerbeek

Cette maison de maître avec entrée cochère fut mise en vente en 2007.

L'état du bien était déplorable. L'ancien propriétaire, marchand de sommeil, y logeait plus de 20 locataires sans jamais avoir assuré l'entretien minimum de ce bâtiment et de son contenu.



Les premières investigations, après mise à nu de toutes les structures portantes (poutres, planchers...), ont révélé des dégâts causés par le vieillissement. Cela a nécessité une nouvelle structure portante en poutrelles métalliques et le remplacement des poutres

soutenant les planchers.

Depuis juin 2009, ce gros œuvre stabilisé est en cours d'équipement (cloisons, châssis double vitrage, eau, gaz, électricité, chauffage) en faisant appel aux meilleures techniques et les façades sont en cours de ravalement.

Ces travaux vont permettre d'offrir à la location sociale un appartement à 2 chambres, un appartement à 3 chambres et un appartement à 5 chambres.

Rue Stuckens, 19 - Evere

Le permis d'urbanisme est accordé et, lors de sa réunion de novembre, le conseil d'administration a choisi l'entrepreneur.

Suivra la demande de prime à la Région de Bruxelles Capitale.

Les travaux pourraient alors commencer début de l'année prochaine.



Rue des Chartreux, 22 - Bruxelles



Un avant-projet ayant été examiné et approuvé par la propriétaire, les plans et autres documents exigés pour la demande de permis d'urbanisme sont en préparation. Cette demande devrait être introduite sous peu.

D'autre part, la signature du bail devrait intervenir d'ici la fin de l'année.

Chaussée de Mons, 1447 - Anderlecht

Cette maison est à l'abandon depuis de très nombreuses années.

L'intérieur est jonché de débris qui devront être évacués par la Commune avant que les relevés nécessaires à l'établissement des plans du permis d'urbanisme puissent être réalisés.

Rue de Boetendael, 103 - Uccle

Voilà un important chantier en perspective pour lequel l'entrepreneur a été choisi par le conseil d'administration en octobre. La demande de prime a été introduite le 20 octobre. Les travaux pourraient donc commencer fin novembre.

A la demande de la commune, nous avons dû modifier les plans. Ceci a retardé l'octroi du permis d'urbanisme qui maintenant ne devrait plus tarder.



Vous pouvez nous aider par :

- un don en argent à la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE avec attestation fiscale (min 30 €) au compte 000-0000004-04 de la Fondation Roi Baudouin avec libellé : projet L78069
- un autre don au compte 523-0420998-93 de la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE (pas d'attestation fiscale)
- un prêt accordé pour une durée de 5 ans minimum, sans intérêt mais remboursable majoré de l'indexation
- la mise à disposition d'un immeuble à rénover
- un legs à la FONDATION PRO RENOVASSISTANCE

